

Hommage à Yvette Roudy

19.08.2026



L'émancipation des femmes et l'égalité entre les genres sont à l'origine de la création du DROIT HUMAIN en 1893. Le 18 août 2026, la lutte et l'action pour la dignité et les droits des femmes a perdu une de ses militantes et combattantes actives en la personne d'Yvette Roudy, décédée à l'âge de 97 ans, à qui nous rendons hommage.

Yvette Roudy a d'abord milité au sein des mouvements féministes. Elle a signé « le manifeste des 343 », geste de désobéissance civile de femmes célèbres déclarant publiquement s'être fait avorter, alors que l'avortement était encore puni par la loi. Yvette Roudy refusait la résignation face aux inégalités et injustices liées à la condition féminine. Nommée à la tête du premier Ministère des Droits des femmes au sein du gouvernement de Pierre Mauroy en 1981, elle a permis aux femmes d'acquérir de nouveaux droits comme le remboursement de l'IVG, et des avancées marquantes dans le domaine de l'égalité professionnelle.

Ce parcours militant et l'action politique de cette pionnière qu'était Yvette Roudy en faveur de l'émancipation et de l'égalité nous rappellent que les droits s'obtiennent en refusant l'injustice et que tout acquis reste sans cesse à défendre. Nous sommes les héritiers de nos fondatrices et fondateurs, prêts à la transgression pour permettre l'égalité, et cet héritage se voit renforcé par celui laissé par cette grande voix du féminisme qu'était Yvette Roudy, Sœur de la Grande Loge Féminine de France depuis 1968. Cela nous enjoint à poursuivre la défense des valeurs qui seules permettent le progrès dans la justice et l'égalité, et à lutter inlassablement contre les préjugés et toute forme de discrimination.

Les Sœurs et Frères du Droit Humain s'associent à la peine de ses proches et de ses Sœurs de la Grande Loge Féminine de France.

Maurice LEDUC

Président du Conseil National

de la Fédération française de l'Ordre mixte international

LE DROIT HUMAIN